

gnore son origine, mais elle s'est répandue dans le monde entier avec une incroyable rapidité. A coup sûr, c'est l'esprit du mal qui l'a inspirée. Il n'y a pas de mot trop fort pour flétrir comme ils le méritent ces mouvements du corps disgracieux, ces contorsions vraiment lascives, que ne sauraient se permettre des personnes qui se respectent.

En Europe, cette danse avait pris les proportions d'une invasion. Le cardinal-vicaire du pape à Rome, les évêques de France et de Belgique ont élevé la voix pour la condamner. Les souverains l'ont censurée et bannie de leurs salons. Hélas! elle a été en vogue pendant quelque temps parmi nous comme ailleurs. Certains hôtels de renom, à Montréal, n'ont pas craint de s'en faire une réclame, ce qui n'est certes pas à leur honneur.

J'ai voulu attendre avant d'en parler, persuadé qu'un amusement aussi dangereux et aussi peu honnête ne tarderait pas à être méprisé et abandonné.

Il disparaît en effet, et il n'est aujourd'hui toléré dans aucun milieu honorable.

Dans tous les cas, je l'interdis absolument comme une chose mauvaise et scandaleuse, et j'interdis également les autres danses nouvelles qui lui ressemblent.

Je fais appel à toutes les femmes vraiment chrétiennes et leur demande de se liguier contre ces danses licencieuses et les indécentes modes du jour.

VISITE " AD LIMINA ".

La présente année 1914 est pour tous les évêques du Canada celle de la visite prescrite *ad limina*.

Je partirai pour Rome le 22 de ce mois. M. le curé Le Pailleur sera mon compagnon de voyage.

Pendant mon absence, on suivra pour la transaction des